

Décision

Générale

colonial

Décision n° 923 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 923

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

24 juin 1964

Numéro JO

n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro

1 août 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour deux ans et pour compter du 16 juin 1964, les recrues dont les noms suivent : Hassan Mohamed Oto, mle 2959; Bourhan Mohamed Sehem; mle 2960.